Compte rendu du comité de pilotage n°6 du site Natura 2000 de la *Reculée des Planches-Près-Arbois*, site n°« *FR4301321* »

Communauté de communes, vendredi 15 février 2013

Membres du comité de pilotage présents :

Collège des élus

- Monsieur Hubert Darbon, Maire des Planches-Près-Arbois et Président du comité de pilotage Natura
- Monsieur Jean Claude Fuster, Maire de Mesnay
- Monsieur Bernard Guillot, Maire de La Châtelaine
- Monsieur le Président du Conseil général du Jura, représenté par Monsieur Morgan Grivaud,

Collège des organismes socioprofessionnels et des associations

- Monsieur Jacquier, Président du syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs du Jura
- Monsieur Pascal Léglise, Président du spéléo club de La Châtelaine

Collège des administrations et des établissements publics

- Monsieur le Directeur de la DDT 39, représenté par madame Françoise Julliard et monsieur Stéphane Issanchou,
- Madame la Directrice départementale DDCSPP, représentée par monsieur Patrick Ebel
- Monsieur le Chef du service départemental de l'office national des forêts représenté par messieurs Rémy Picavet et Samuel Corme
- Monsieur le Chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, représenté par monsieur Olivier Mougeot
- Monsieur le Chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine du Jura, représenté par monsieur Alain Chrétien

Membres du comité de pilotage excusés :

- Monsieur Bernard Amiens, Maire d'Arbois
- Madame Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional
- Monsieur Albert Higounenc, Président de la communauté de communes "Arbois, vignes et villages, Pays de Pasteur"
- Monsieur Jean-Marie Sermier, Député du Jura
- Monsieur le Chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)
- Monsieur le Directeur de la DREAL Franche-Comté
- Monsieur le Chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage,
- Monsieur le Président du centre régional de la propriété forestière de Franche-Comté
- Monsieur le Délégué régional de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Membres du comité de pilotage absents :

- Monsieur Dominique Bouillet, Porte-parole de la Confédération paysanne du
- Monsieur le Président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Jura (FDSEA)
- Monsieur le Président de la société de viticulture du Jura
- Monsieur le Président de la chambre d'agriculture du Jura
- Monsieur le Président du syndicat départemental de la propriété agricole du Jura
- Monsieur le Président de la fédération du Jura pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant
- Monsieur le Président du comité départemental de la randonnée pédestre du Jura
- Monsieur le Président des entrepreneurs des travaux forestiers de Franche-Comté
- Monsieur le Président du comité départemental d'escalade du Jura
- Monsieur Albert Hilaire, Président de l'association départementale des communes forestières du Jura,
- Monsieur le Président de l'office de tourisme d'Arbois
- Monsieur Norbert Maire, Conseiller général du canton d'Arbois
- Monsieur le Président de la commission de protection des eaux de Franche-Comté (CPEPESC)
- Monsieur le Président de la fédération départementale des chasseurs du Jura
- Monsieur le Président de Jura Nature Environnement

Ordre du Jour :

1. Bilan de l'animation 2012 ;
2. Présentation des projets de contrats pour les sites du Pré des Noyers, les Raclettes et la Fin des Gueux
3. Questions diverses.

Introduction

La réunion commence par un rapide tour de table après le mot de bienvenue d'Hubert Darbon, maire des Planches-Près-Arbois et Président du comité de pilotage. C'est ensuite la projection du montage numérique.
Rappel du calendrier :

- 24 novembre 2009 : COPIL de lancement
- 02 juillet 2010 : COPIL de validation du diagnostic
- 20 Décembre 2010 : COPIL de validation du document d'objectif complet
- 2011 Animation et mise en œuvre
    - Cartographie des extensions
    - Étude ornithologique
    - Étude de la végétation aquatique de la Cuisance
    - 20 Décembre 2011 : COPIL année 2011
- 2012 : Animation et mise en œuvre
    - 15 février 2013 : COPIL année 2011

Rappel concernant l'extension du site :
Le nouveau périmètre a été transmis au ministère depuis le 15 juin 2012 (psic, Z) et renvoyé à la commission européenne (voir carte du nouveau périmètre en annexe 1, ainsi que la fiche de présentation général du site)

1. Bilan de l'animation 2012 :

1.1 Animation administrative :

Date	Lieu	Type de réunion *	Thème ou ordre du jour	Participants
05/07/2012	Lons Le Saunier	Réunion d'information	Préparation contrat	DDT39/CCAVV
12/09/2012	La Châtelaine	Réunion d'information	projet APPB Bief de Corne	Maires des communes
11/10/2012	Arbois	Réunion de travail	Projet de RNR	Maires des communes

Peu de réunions à caractère administratif. Deux d'entre-elles concernaient des objectifs du document d'objectif du site Natura : celui relatif à la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bief de Corne et celui concernant la création d'une réserve naturelle régionale. Concernant ce dernier point, il a été prévu un déplacement dans la réserve naturelle régionale de Frasne en compagnie des élus concernés afin de voir concrètement les effets d'un tel classement.

1.2 Animation publique :

Les sorties de découverte ont été nombreuses cette année avec 9 animations sur le terrain couvrant l'ensemble ou presque des « disciplines » naturalistes (géologie, avifaune, entomologie avec les papillons et les orthoptères, botanique, champignons). Une autre animation, en partenariat avec la LPO Franche-Comté, consistait en la réalisation de nichoirs pour la huppe fasciée ; un exemplaire de nichoir était ensuite posé dans un verger appartenant à l'un des participants.
L'identité d'Arbois et de sa région est fortement marquée par le goût et le terroir ; le vignoble en étant l'élément le plus marquant. Dans ce cadre, deux animations réunissant sciences naturelles et gastronomie « nature » ont été organisées : botamiam et mycomian. Le succès rencontré par ses animations fait qu'elles seront reconduites en 2013. Les comptes-rendus des

animations sont mis en ligne, sur le site internet de la communauté de communes (voir bilan communication). Voir la liste des animations dans le tableau ci-dessous.

Date	Lieu	Thème(s) abordé(s)	Type de d'information	Public concerné
année 2012	internet	présentation du site Natura 2000	Rubrique Natura 2000 du site internet de la communauté de communes	internautes
04/03/2012	La Châtelaine	présentation du site Natura 2000	Sortie terrain	Élève de BTS du LEGTA Montmorot
24/03/2012	Dans le site	Géologie	Sortie terrain	grand public
20/05/2012	Dans le site	Oiseaux	Sortie terrain	grand public
05/04/2012	Arbois	présentation de Natura 2000, bilan 2010	Réunion d'information	Commission environnement CCAVV
16/06/2012	dans le site	Flore	Sortie terrain	grand public
11/07/2012	Les Planches-Près-Arbois	Botamiam	Sortie terrain/dégustation	Grand Public
30/06/2012	Arbois	Faune (lépidoptères)	Sortie terrain	grand public
18/07/2012	La Châtelaine	Faune (orthoptères)	Sortie terrain	grand public
06/10/2012	Arbois	Fabrication de nichoirs à Huppe	Atelier/partenariat LPO	grand public
20/10/2012	Arbois	Mycomiam	Sortie terrain/dégustation	grand public

1.3 Animation agricole :

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec de jeunes agriculteurs projetant une installation sur le site. Il s'agit d'un projet caprin et d'un projet ovin ; les deux projets concernent la production laitière et fromagère. Début 2012, une exploitation de la Châtelaine a également fait part de son opposition à ce que ses terrains soient inclus dans l'extension Natura 2000 ; une réponse lui a été faite (voir copie en annexe), sans réaction de sa part depuis. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec des propriétaires privés désireux de s'informer des possibilités de contrats. L'un des deux était aussi intéressé à l'idée d'une vente. La difficulté pour ses terrains apparait lorsqu'il s'agit de pelouses sèches, contrairement aux zones humides, elles ne bénéficient pas d'aides spécifiques liées au type d'habitat (pour les zones humides, les aides de l'agence de l'eau Rhône-méditerranée-Corse vont jusqu'à 80 % de la valeur du foncier)

Voir le tableau ci-dessous.

Date	Lieu	Type de réunion *	Thème ou ordre du jour	Nombre de participants
Février 2012	CCAVV	Courrier	Opposition extension Natura	Agriculteur GAEC des Mondenons
13/04/2012	Dans le site	Réunion d'information et plusieurs contacts	Projet d'installation agricole ovin	Jeunes agriculteurs (L Delafollye et C Moreau)
Avril-mai 2012	Mesnay	Réunion d'information et plusieurs contacts	Reprise de communaux, bail, etc.	Eleveur/maréchal ferrant D. Rolet
Juin / octobre 2012	Dans le site	Réunion d'information et plusieurs contacts	Projet d'installation agricole caprin	Jeune agriculteur Q. Besnard
12/06/2012	La Châtelaine	Réunion d'information et plusieurs contacts	Projet de contrat	Propriétaire privé P Leglise
14/11/2012	La Châtelaine	Réunion d'information et plusieurs contacts	Projet de contrat, vente terrain	Propriétaire privé E. Quatrepoint

1.4 Bilan communication :

Les sorties et animations font l'objet de comptes-rendus illustrés qui sont publiés sur le site internet de la communauté de communes, rubrique environnement et onglet Agenda sorties naturalistes : http://ccavv.arbois.com/environnement-agenda-et-sorties-nature,62.htm

La rubrique environnement comporte également une rubrique Natura 2000 : http://ccavv.arbois.com/environnement-le-site-natura-2000-de-la-reculee,58.htm

Les comptes-rendus des comités de pilotage sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes.

1.5 Bilan de l'animation foncière :

Les sites :

1. La Châtelaine : Monts Denon - 4 parcelles - 7,9659 hectares – 15 300 € -image ci-dessous à gauche.
2. Les Planches-Près-Arbois : Cascade des tufs - 9 parcelles - 2,7765 hectares – une turbine hydroélectrique de 92 KW – 65 000 € - -image ci-dessous à droite.

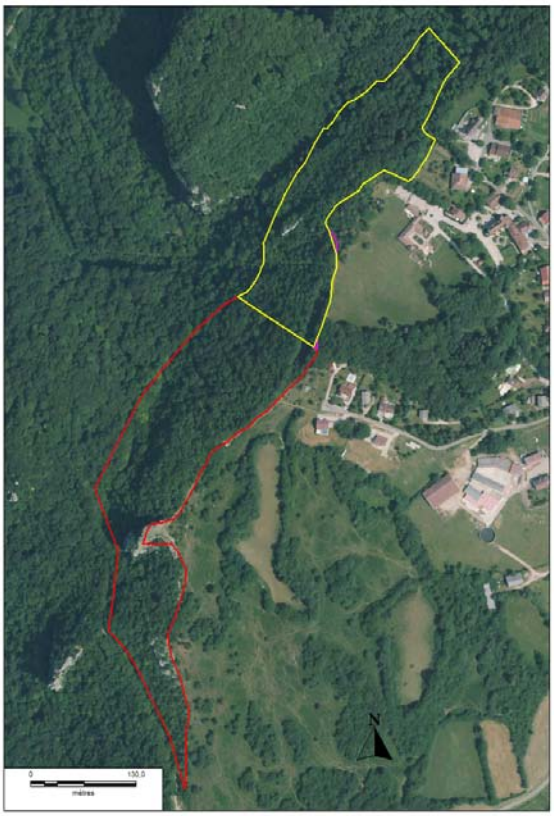

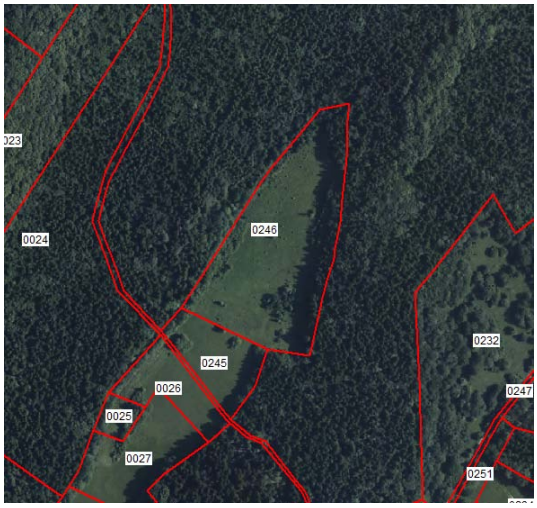

3. La Châtelaine : Le Pré des Noyers – Pierre Encize - 1 parcelle - 2,0384 hectares – Pelouse acidicline -image ci-contre. Les actuels propriétaires pourraient vendre cette parcelle suite à un échec de reboisement par des résineux (épicéa et mélèzes) et quelques feuillus. Le damier de la succise est abondant sur le site.

Les négociations pour cette dernière parcelle seraient à mener en 2013.

Financements

1. La Châtelaine : il est prévu 7 650 € de cofinancement du Conseil général du Jura (50 % d'aides). Sollicitation en cours d'examen, initialement prévue en 2012 et reportée en 2013, faute de budget. Le projet échouera si le conseil général ne suit pas, la commune n'ayant pas les moyens.
2. Les Planches-Près-Arbois : 10 375 € de cofinancement de l'agence de l'eau uniquement sur le foncier (80 % d'aides sur 12 964 €) ; pour la reste, la commune sera rémunérée par la production d'électricité de la turbine.

Objectifs

1. La Châtelaine : préservation patrimoine naturel et paysage.
2. Les Planches-Près-Arbois : La collectivité va engager un programme de protection, de réhabilitation et de valorisation de ce secteur de la haute-Cuisance comprenant 4 tranches :
    a. Tranche 1 : l'acquisition des parcelles, effective depuis juin 2012
    b. Tranche 2 : étude de faisabilité pour la réhabilitation de la turbine hydroélectrique, en partenariat avec L'ADEME. En cours, rendu fin mars 2013 (coût de 15 000 € environ, financements de 80 % ADEME & CG 39)
    c. Tranche 3 : la réalisation des travaux de réhabilitation
    d. Tranche 4 : la valorisation pédagogique du site avec la réalisation d'un circuit éducatif expliquant la fabrication de l'électricité aux collégiens et lycéens (mais aussi du grand public).

2. Présentation des projets de contrats :

2.1. Secteurs géographiques et objectifs :

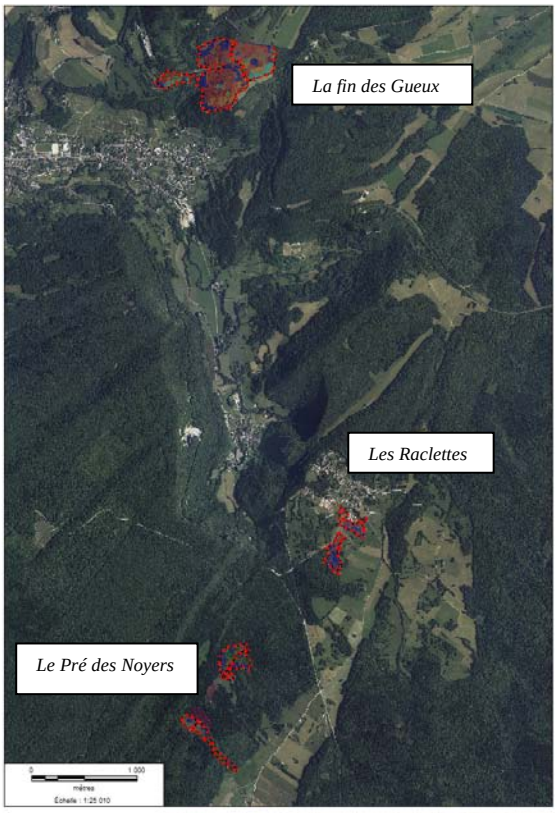

Arbois et la Châtelaine : le Pré des Noyers
La Châtelaine : les Raclettes
Mesnay et Arbois : la Fin des Gueux
Remarque : tous sont situés dans le nouveau périmètre Natura

Objectif de restauration de pelouses sèches avec quelques espèces cibles :

1. Pie-grièche écorcheur (Fin des Gueux, les Raclettes)
2. Alouette lulu (Fin des Gueux, les Raclettes)
3. Damier de la succise (Pré des Noyers)

2.2. Modalités :

Il s'agirait pour l'essentiel de Contrats ni agricoles ni forestiers ; une parcelle serait concernée par un contrat forestier (Pré des Noyers)
Le contexte reste identique à 2012 : enveloppe nationale restreinte et approche de la fin de programmation 2007-2013.

Procédure de gestion des contrats Natura 2000 :

- ✓ présentation et priorisations des projets de contrats par les animateurs N2000 (février 2013)
- ✓ examen des dossiers et validation des priorités lors de la programmation DREAL/DDT (mi-mars 2013)
- ✓ confirmation des projets retenus aux animateurs par la DDT (lancement de la procédure de contractualisation) fin mars
- ✓ dépôt des contrats Natura 2000 finalisés et complets en DDT (demandes de subvention) – fin mai et fin septembre
- ✓ instruction et saisie des dossiers par la DDT pour confirmation des besoins de crédits (appel des enveloppes) au Ministère de l'Environnement au fur et à mesure des arrivées des dossiers
- ✓ suite à la délégation des enveloppes, envoi des conventions (signature des bénéficiaires) et engagements des crédits.

Questions aux communes :

- ✓ Même si les travaux sont financés à 100 %, ils ne sont remboursés que sur factures acquittées. Le délai de remboursement est de l'ordre de 4 à 5 mois. De ce fait, il peut être difficile de s'engager pour des montants assez conséquents (c'est le cas ici). Dans l'éventualité ou le propriétaire est un particulier ou une petites communes, l'avance de trésorerie peut-être difficile, voir impossible. Il se pose alors la question de la signature des contrats par une autre structure, à la trésorerie plus consistante. Une convention est alors signée entre le propriétaire et la structure qui va signer le contrat et réaliser les travaux. La question devra être posée lors des conseils municipaux.
- ✓ Chaque commune concernée devra débattre et délibérer à ce sujet
- ✓ Il se pose la question de la gestion des terrains après les travaux de restauration (exploitant à trouver, passage des terrains en déclaration PAC pour signature de MAET-contrats agricoles). Là aussi, les communes devront en débattre. A noter (voir rubrique animation agricole) que plusieurs futurs agriculteurs ont contacté l'animateur du site Natura et les communes.
- ✓ Le mode de contractualisation avec les exploitants (bail agricole, bail environnemental, prêt à usage, etc.) devra également être discuté et des choix devront être faits.

2.3. Nature des travaux à réaliser :

Les mesures proposées sont :
A32301P : restauration par débroussaillage
Cela concerne principalement les buissons de moins d'1,50 m de haut des espèces suivantes : prunellier, aubépine et rosiers sauvages et d'autres ligneux à croissance rapide comme le noisetier. Débroussaillage selon 3 modalités :

I. Débroussaillage mécanique : broyage au ras du sol ou le plus bas possible. Utilisation d'un broyeur permettant de ne pas retourner ni dégrader le sol
II. Débroussaillage manuel dans les secteurs trop pentus, caillouteux ou à roche affleurante : coupe à la débroussailleuse au ras du sol
III. Débroussaillage mécanique et parfois coupe de jeunes arbustes le long des anciennes clôtures sur environ 3-4 m de large pour faciliter la pose et l'entretien de nouvelles clôtures.
IV. Abattage d'arbres pour reconnexion de certains milieux ouverts enclavés ou déboisement de certains secteurs anciennement ouverts (hors contrat, récupération du bois de chauffage.
Observation : si il y a vente du bois de chauffage dans le cadre de cette action, le bénéfice doit être déduit du contrat)

On veillera globalement à un maintenir un taux d'embuissonnement des parcelles de l'ordre de 30 %.
Voir à ce sujet les cartes des travaux proposés sur les différents sites en annexe 3.

A32305R : entretien par débroussaillage
Réalisation d'un débroussaillage d'entretien annuel, mécanique dans les secteurs mécanisables et manuel dans les secteurs non mécanisables : coupe des rejets. Travaux réalisés chaque année pendant quatre ans sur les surfaces réouvertes.

A32303P : équipements pastoraux
Pose de nouvelles clôtures ou remplacement de celles qui ne sont plus utilisables. Lorsque les anciennes clôtures sont enfouies dans une haie rectiligne et continue séparant deux milieux ouverts, une nouvelle clôture sera posée à l'intérieur du parc le plus près possible de la haie de manière à conserver celle-ci. Enfin, installation d'un bac à eau par parc.

2.4. Evaluation du coût des travaux :

Les coûts ont été évalués pour l'ensemble des sites et sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Nature des travaux	surface ou longueur (clôtures)	coût indicatif
Travaux de bûcheronnage	2,49 ha	hors contrat
Débroussaillage manuel de restauration	3,76 ha	5 640 €
Débroussaillage manuel d'entretien (Sur 4 ans)	3,76 ha	13 536 €
Débroussaillage mécanique de restauration	18,80 ha	18 800 €
Débroussaillage mécanique d'entretien (sur 4 ans)	18,80 ha	44 616 €
Clôture, Broyage du passage	4,67 ha	7 002 €
Clôtures, pose (m)	9 336 m	46 679 €
Bacs à eau	10 unités	3 500 €

Surface totale travaillée (hors clôture)	22,56 hectares
Surface totale travaillée (avec clôture)	27,23 hectares

	€	coût /ha travaillé
Coût total estimé (5 ans)	139 772 €	5 133,43 €/ha
dont restauration (année 1)	81 620 €	2 997,68 €/ha
dont entretien (années 2 à 5)	58 152 €	2 135,75 €/ha

La DDT attire l'attention sur le mise en œuvre des contrats : les travaux de débroussaillage doivent prendre en compte les contraintes techniques de réalisation, cela ayant une incidence importante sur le coût.

3. Autres actions à prévoir :

3.1. Création de lisières au profit de l'aconit anthore :

Problématique

1. Il existe une station d'aconit anthore à proximité immédiate du belvédère des grottes (La Châtelaine, parcelles 383 et 257).
2. La population compte une vingtaine de pieds de cette espèce rare, bénéficiant d'un statut de protection (mais non reconnu par la directive habitat).
3. Malheureusement elle ne fleurit plu, ce qui remet en cause sa survie sur le site à long terme. L'ombre portée par les arbres est probablement à l'origine de ce problème.

Solutions

La réalisation de coupe d'arbres en bordure du sentier, sur une largeur d'une dizaine de m, suivi d'un débroussaillage des rejets pendant quelques années. L'idée est de créer des lisières qui correspondent à la biologie de l'espèce. Ceci devrait faire l'objet d'un chantier bénévole à l'automne 2013. Ci-dessous, deux image aériennes prises respectivement en 1951 à gauche et 20011 à droite montrant l'évolution du milieu (cercle rouge).

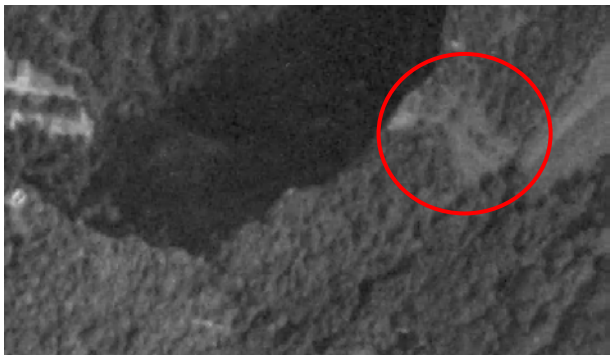

3.2. Protection d'une station de Limodore à feuilles avortées à Mesnay :

Problématique

1. Il existe une petite station de cette orchidée à proximité immédiate du belvédère des roches du feu (Mesnay).
2. La population compte une dizaine de pieds de cette espèce rare, bénéficiant d'un statut de protection.
3. Malheureusement le stationnement des voitures et des barbecues sauvages menacent cette localité qui est la seule connue aujourd'hui sur le territoire intercommunal.

Solutions

1. Pose d'une barrière ou d'un bloc de pierre interdisant aux voitures l'accès au belvédère.
2. Pose d'une barrière ou d'une clôture pour empêcher l'installation de feux de camp sauvages.
3. Réalisation et pose d'un petit panneau explicatif.
4. Financements « possible » via un contrat Natura 2000. Sous réserve de la présence d'un habitat ou d'un habitat d'espèce reconnu d'intérêt communautaire.

4. ***Questions diverses :***

4.1. Activités diverses sur le site :

- Découverte de la grotte du coudrier : finalement en dehors du site Natura 2000. Commune de la Châtelaine, propriété d'Arbois.

- Travaux sur la parcelle de la mare du Bief de Corne : un piquet métallique cimenté semble installé dans la parcelle de la mare, si l'on se réfère à la position de la clôture, la question sera posée par la commune d'Arbois, propriétaire de la parcelle, à l'exploitant agricole. Image ci-contre

- Dépôts d'ordures dans une ancienne carrière du Bief de Corne : l'APPB devrait mettre fin à cette pratique.

- Travaux chemin forestier de Pierre Encise : 'ONF indique qu'il s'agissait d'une remise en états nécessaire du chemin eu égard aux ornières qui le rendaient impraticable pour l'exploitation forestière. Les éventuels aménagements seront indiqués en début d'année à l'opérateur.

- Travaux scientifiques de l'Université sur l'hydrogéologie du Bief de corne permettant d'expliquer l'alimentation en eau de la mare de ce site. Travaux brutalement interrompus par un exploitant agricole mécontent (le même GAEC, mais pas la même personne avaient donné l'autorisation un jour auparavant…). Ci-dessous, transect indiquant la différence de résistance du sous-sol au passage du courant électrique. L'un des résultats intéressant de ce travail. Vincent Bichet, maître de conférences à l'université de Franche-Comté est ici remercié par l'opérateur.

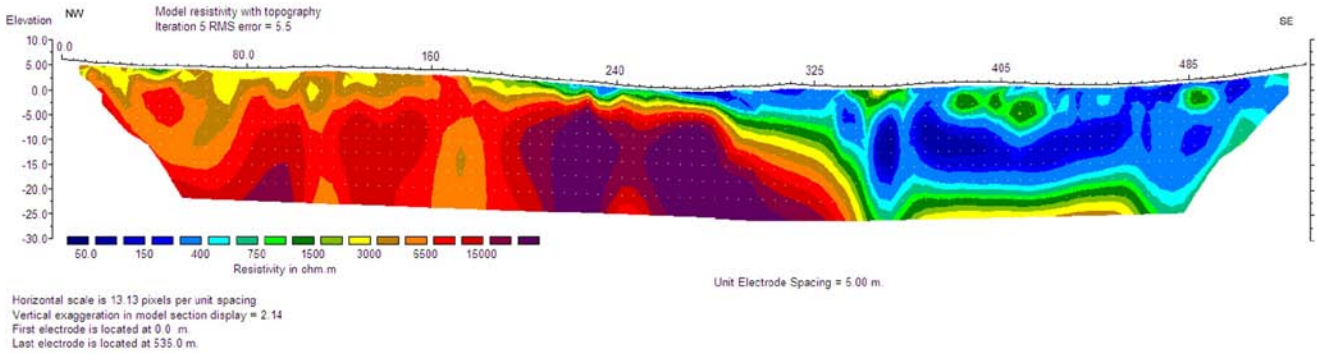

- 26 août 2012, Raid Gro'Magnon, Via cordata, problématique des avis et autorisations
- Début 2013 sauts en « *basejump* » depuis la falaise

Les membres du comité de pilotage discutent des activités de plein air nombreuses sur le site et de la volonté de la commune de préserver au maximum la tranquillité du site et de la population des Planches, déjà très sollicité en été par le tourisme.
De fait, toute demande d'activité sportive dans les falaises de la grotte sera refusée sauf nouvel arrêté municipal.

4.2. Projet de livre naturaliste traitant de la reculée :

Présentation
La communauté de communes envisage la réalisation d'un ouvrage sur la reculée des Planches au sens large.
Cet ouvrage s'articulerait autour de quelques promenades amenant les randonneurs à découvrir : les paysages, le climat, la géologie, l'hydrographie, la végétation, la flore, la faune et l'homme et ses activités en lien avec le milieu naturel.
L'ouvrage serait en deux parties : les balades et la partie « encyclopédique ». 200 pages max.
L'ouvrage (de terrain) serait vendu ; son prix serait de l'ordre de 15 €.
Un comité de pilotage du projet serait mis en place.
Budget de l'ordre de 30 000 €, recettes de 15 000 € si 1000 exemplaires
Cofinancements possibles sur la partie hors recettes, soit 15 000 €, via l'appel à projet du conseil régional (40 %) et le programme Leader (55 %). La charge financière de la CCAVV serait de 20 % de 15 000 € (soit 3000 €).
Calendrier, démarrage en 2013 et publication en 2014-2015.

Les membres du comité de pilotage ont quinze jours pour faire part de leurs ultimes remarques.
Aucune remarque n'a été adressée à l'opérateur du site Natura 2000.

Arbois le 21 février 2013
Rédigé par
Pascal Collin, chargé de mission environnement

Monsieur Hubert Darbon
Le président du comité de Pilotage

Annexe 1

Carte des extensions finalement retenues pour le site Natura 2000 de la reculée des Planches-Près-Arbois.

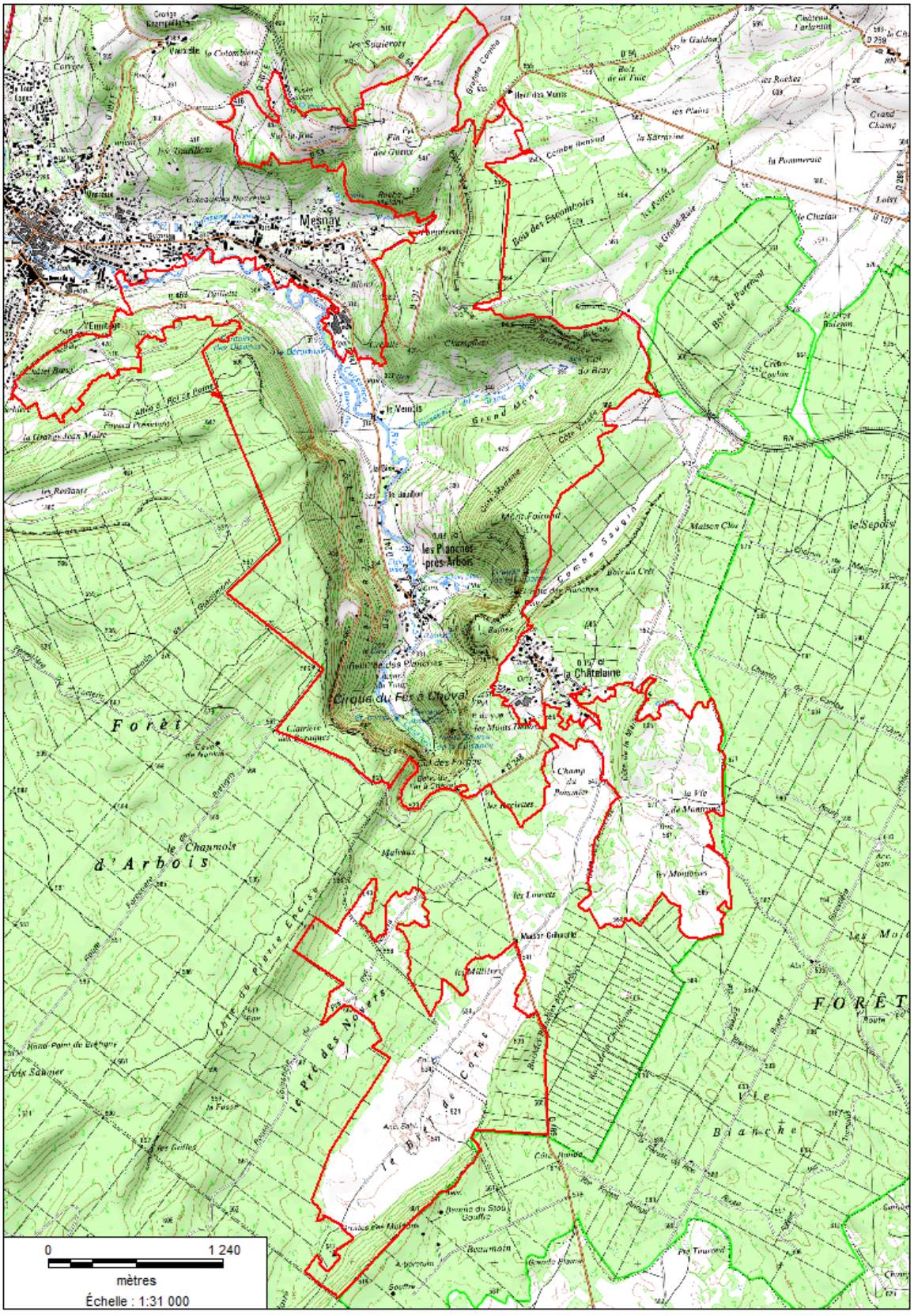

Annexe 2

Document de présentation générale du site de la reculée, nouveau périmètre. DREAL Franche-Comté.

NATURA 2000

RECULEE DES PLANCHES-PRES-ARBOIS

Département du Jura

Altitudes : 295 - 606 m

Surface indicative : 1343 ha

Référence : FR4301321
FR4312025

Communes concernées : 4

Arbois
La Châtelaine
Mesnay
Les Planches-près-Arbois

NATURE DU SITE

Forêts - Habitats rocheux - Sources tufeuses - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Grottes

DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Le premier plateau jurassien se présente sous forme d'une surface tabulaire légèrement inclinée. Les principales formations géologiques qui le composent sont des calcaires, avec ou sans faciès marneux, correspondant aux niveaux géologiques du Jurassique moyen et du Lias. Quelques affleurements du Jurassique supérieur sont également visibles sur la bordure orientale du plateau (côte de l'Heute). En de nombreux endroits, le 1er plateau est recouvert de formations superficielles d'origine diverse, notamment glaciaire.

Ce plateau est marqué par de nombreuses formes caractéristiques (dolines, grottes, galeries souterraines, gouffres,...) témoignant d'une érosion karstique* intense. Le phénomène le plus spectaculaire porte sur la présence de « reculées » (« bouts du monde ») qui entaillent la bordure occidentale et donnent naissance à des vallées profondes et étroites. Elles se terminent en cul-de-sac et sont bordées par des parois très abruptes et des falaises. Ces reculées ont été façonnées par un recul progressif de la tête de vallée à l'intérieur du plateau, amplifié par l'alternance gel-dégel et par l'éboulement des conduits karstiques* sous climat périglaciaire. A la base de chaque reculée se trouve toujours une grotte ou un réseau souterrain d'où sort une exsurgence, donnant naissance à un cours d'eau qui occupe ensuite le fond de la vallée. Les dépôts glaciaires sont, par endroit, importants et façonnent le paysage et la végétation (Bief de Corne).

La reculée est triplement digitée avec, au sud la reculée du Cul des Forges dominée par le belvédère du Fer à Cheval, à l'est la reculée du Cul du Bray et celle de la grotte des Planches. De ces deux "sources", naît la Cuisance. Sur un espace restreint, se trouvent réunis des conditions topographiques, climatiques et pédologiques particulièrement bien différenciées

DREAL Franche-Comté – Temis, 17E rue Alain Savary, BP 1269, F-25005 Besançon cedex - janvier 2012

et favorables à l'expression de différents **groupements végétaux** dont l'agencement spatial et la richesse biologique sont exceptionnels. Les diverticules de cet ensemble montrent des caractéristiques analogues.

La forêt alluviale (frênaie-érablaie) occupe, de façon plus ou moins linéaire, le fond de vallée où coulent une rivière et plusieurs ruisseaux torrentueux. Ce groupement présente une évidente originalité. La strate arborée est dominée par le frêne commun et l'érable sycomore avec, en complément, l'érable plane, l'orme des montagnes, le cerisier à grappes,... Plusieurs espèces complètent le cortège de la strate arbustive. Le tapis herbacé, tout à fait luxuriant, montre une grande diversité d'espèces. Cette forêt alluviale prospère sur des sols alluviaux sableux et calcaires. Dès que la pente s'atténue, la prairies occupe le fond de vallée.

La chênaie-charmaie-hêtraie calcicole* occupe les pieds de versant. Elle est peu répandue dans la reculée proprement dite mais colonise en abondance le plateau sus-jacent. Généralement traitée en taillis sous futaie, la strate arborée est dominée par le chêne sessile, le charme, le hêtre et le frêne. La strate arbustive est très développée et diversifiée et le tapis herbacé, riche en espèces, est très recouvrant. Ces formations abritent la laîche poilue, espèce peu commune en France. La variété floristique de ce groupement est un de ses principaux caractères. Il colonise les sols superficiels à moyens, bruns calciques, riches en argiles et en cailloux calcaires.

La hêtraie à dentaire colonise les versants de l'ubac (versant à l'ombre), sur pente moyenne à forte. Cette formation qui colonise des sols très caillouteux développés sur éboulis fins, est peu représentée. Elle se présente sous forme d'une futaie dominée par le hêtre. Le cortège arbustif est clairsemé de même que la strate herbacée où dominent la dentaire pennée, la mercuriale pérenne et le lierre.

Bien représentée dans les deux reculées, **l'érablaie à scolopendre** colonise les éboulis très grossiers, souvent mal stabilisés et renouvelés constamment par les falaises sus-jacentes sur versant d'ubac et pente forte. Il s'agit d'une futaie de belle venue dominée par le tilleul à grandes feuilles et l'érable sycomore. La strate herbacée est marquée par l'abondance de nombreuses fougères dont la scolopendre et par une plante remarquable, la lunaire vivace. D'autres espèces attestent d'un microclimat montagnard et des conditions confinées de ce milieu.

La hêtraie chaude à laîche blanche prospère sur les versants en exposition chaude (adret) moyennement à fortement pentus (20 à 40°). Comme son opposée, la hêtraie à dentaire, elle se développe sur des éboulis fins bien drainés. La strate arborée est dominée par le hêtre, fréquemment accompagné du tilleul à grandes feuilles, du chêne sessile, de l'érable à feuilles d'obier,... La strate arbustive est bien développée et diversifiée et le tapis herbacé est fortement recouvrant. Il présente la particularité d'être composé d'un grand nombre de laîches et de plusieurs orchidées, dont la céphalanthère de Damas.

La tiliaie-érablaie occupe les pentes bien exposées en vis à vis des érablaies froides. Elle colonise les éboulis grossiers dont les éléments sont sans cesse remaniés par les falaises qui surplombent les pentes. La strate arborée, bien fournie et de bel aspect, est dominée par le tilleul à grandes feuilles, l'érable à feuilles d'obier, le frêne commun et le chêne sessile. La strate arbustive est assez développée et parmi les différentes espèces, il convient de noter la présence du fragon petit houx. Ici, le tapis herbacé est également très développé.

Bénéficiant d'une exposition parfaitement ensoleillée, **la chênaie pubescente** occupe, sous forme d'un liseré fin, le rebord des falaises surplombantes et certains lapiaz du plateau. Elle correspond davantage à un pré-bois qu'à une véritable forêt et montre, dans sa composition floristique, un ensemble de plantes thermo- ou xéro*-calcicoles*. Le substrat est constitué de dalles calcaires sur lesquelles se sont développés des sols superficiels et parfaitement drainés. Dans ces conditions, les arbres (chênes pubescent et sessile, érable à feuilles d'obier, alisier blanc,...) prennent des formes tortueuses. Les espèces thermophiles* et calcicoles* forment la strate arbustive. La strate herbacée, très recouvrante, est dominée par des espèces appartenant aux pelouses dont la seslérie blanchâtre qui impose sa physionomie au groupement.

Sur les **corniches et les escarpements rocheux** qui avancent à l'intérieur des reculées (la Roche du Feu, le Cul des Forges, la Roche des Planches, la Roche au Croc, la Roche Maldru) et sur les secteurs à morphologie karstique du plateau (Bief de Corne, Côte de Ranières, Pré des Moyers, Fin des Gueux) apparaissent des **pelouses**, formations ouvertes parfois étendues, à végétation rase exigeant des sols superficiels bien drainés et non fertilisés. La nature des sols, la proximité de la roche et l'exposition conditionnent une certaine variation dans la nature et la composition floristique des

groupements. Ainsi, sur les sols superficiels des bordures de falaise, les vires et pentes rocheuses on rencontre des pelouses xérophiles* collinéo-montagnardes. Elles hébergent des espèces protégées et remarquables telles que l'anthyllide des montagnes, l'oeillet bleuâtre, le sisymbre d'Autriche, l'hornungie des pierres (toutes protégées), l'oeillet sylvestre, la phalangère à fleurs de lis, l'amélanchier, l'athamanthe de Crête,... Toujours en bordure de falaise, sur sols superficiels décarbonatés*, se développe localement une pelouse xérophile* mésotherme*. La région d'Arbois représente le bastion méridional de l'association des pelouses xérophiles* où figure également la drave faux aïzoon. Ces pelouses ne couvrent que de très faibles surfaces en Franche-Comté et les plantes qui les caractérisent sont très rares En arrière des corniches et sur les pentes aux sols plus profonds et sèchards, se développent des pelouses mésophiles*. Le cortège floristique est plus important et diversifié et on note le développement de plantes à bulbe comme les orchidées. A la différence des pelouses xérophiles, le maintien des pelouses mésophiles* est dépendant d'un entretien extensif.
La pie-grièche écorcheur, prédatrice d'insectes et de micromammifères (notamment les rongeurs,...), est l'oiseau emblématique de ces formations avec une densité importante, en particulier sur le secteur de la Roche Maldru.

Les groupements saxicoles* sont une autre caractéristique de la reculée. Ainsi sur les barres rocheuses croissent quelques espèces végétales qui profitent des moindres aspérités pour s'implanter. Leur nature diffère en fonction de leur exposition : les fougères dominent sur les rochers ombragés alors que la seslérie blanchâtre constitue l'espèce la plus abondante sur l'adret. De grands pierriers couvrent également une partie des versants (adret ou ubac). Ces milieux présentent des conditions extrêmes et leur colonisation est marquée, à ce stade, par des espèces très spécialisées et peu communes.

Enfin, les différentes sources qui alimentent la Cuisance sont à l'origine de **formations tufeuses** qui permettent le développement de communautés de mousses dont la répartition est restreinte en France.

Situé sur le premier plateau, **le Bief de Corne** est une vaste gouttière du plateau en partie comblée de formations, glaciaires, fluvioglaciaires et glacio-lacustres appartenant au front des moraines externes. Le site est presque exclusivement occupé par des prairies et des pelouses, pâturées ou fauchées. La grande diversité des substrats et leur imbrication en mosaïque complexe est à l'origine de formations végétales elles aussi d'une grande diversité. On rencontre sur des surfaces réduites des plantes caractéristiques de sols calcaires, de sols acides, de sols secs et de sols humides. L'ensemble héberge une flore et une faune elle aussi très diversifiée, en particulier pour la faune (lépidoptères avec le damier de la succise, oiseaux avec l'alouette lulu, orthoptères,...). Pour les plantes, les espèces remarquables sont l'œillet superbe, le millepertuis de Richer et la gentiane croisette

Des espèces typiquement montagnardes sont présentes sur le plateau et dans la reculée comme la gentiane jaune, le crocus, le sceau-de-Salomon verticillé, l'orchis globuleux,...

En plus de son intérêt floristique, les milieux rocheux de cette reculée présentent **un haut intérêt faunique**. Plusieurs falaises constituent des sites de reproduction du faucon pèlerin, du hibou grand-duc, espèces qui ont failli disparaître de la faune française. On y rencontre d'autres espèces rares pour le Jura comme le martinet alpin, l'hirondelle des rochers, le pouillot de Bonelli, le grand corbeau, le faucon crécerelle,...

La grotte des Planches, irrégulièrement visitée, a fait l'objet d'un important aménagement touristique qui interfère avec l'intérêt pour la faune, les chauves-souris en particulier. Les autres cavités du site demandent encore des efforts de prospections pour mieux les connaître. La Grotte du Tunnel héberge huit espèces de chauves-souris en hiver, dont le petit rhinolophe, qui se reproduit sur le site dans les combles de l'église des Planches-près-Arbois.

La Cuisance prend sa « source » (à partir de deux résurgences, petite et grande source) dans le fond de la reculée. Globalement, la qualité biologique du cours d'eau est contrastée, encore bonne en tête de bassin (c'est-à-dire dans le périmètre du site), elle est parfois très dégradée en aval d'Arbois et sur certains affluents. La rivière est caractérisée par d'importants dépôts de tuf dans la cascade éponyme et dans le fond du chenal formé de pierres cimentées dans une gangue tufeuse. Sa faune et sa flore sont caractéristiques des eaux vives, fraîches et oxygénées (chabot et cincle plongeur par exemple).

Bien que ne comptant que **deux mares** situées sur le plateau (côte des Ranières et Bief de Corne), celles-ci occupent une place importante en ce qui concerne la richesse et la diversité du site. Elles hébergent notamment le triton crêté et

DREAL Franche-Comté – Temis, 17E rue Alain Savary, BP 1269, F-25005 Besançon cedex - janvier 2012

l'alyte ainsi qu'une végétation en partie formée de characées. Elles constituent également l'un des rares points d'abreuvement pour la faune du plateau.

Le site bénéficie de **politiques de préservation par des règlements** ayant trait à l'urbanisme, la nature ou les paysages.

Ainsi une des falaises de la reculée fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope relatif à la restriction de certaines activités sur certains sites de falaises pour la protection du faucon pèlerin (falaises dominant le ruisseau du Vernois entre Mesnay et les Planches et falaises entre les Planches et la Châtelaine)(en cours d'évolution).

Les forêts du Cul des forges sont préservées par une réserve biologique forestière dirigée.

Enfin, le site bénéficie d'une protection au titre des sites classés. Une petite partie du site Natura 2000 est également concernée par une zone de protection du patrimoine architectural et urbain.

Vespertilion de Bechstein (cliché F. Schwaab)

OBJECTIFS DE PRESERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

- Maintenir ou rétablir la qualité des eaux des ruisseaux et rivières
- Préserver les corniches, les pelouses et les fourrés associés
- Préserver les falaises, les tufières et les éboulis
- Préserver les forêts de versant
- Conserver la richesse floristique et faunique du site

GLOSSAIRE

Calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur sols riches en calcium.
Chasmophytique : se dit d'une plante colonisant de faibles épaisseurs de terre accumulées dans les fissures de la roche.
Décarbonaté : se dit d'un sol où les carbonates ont disparu par dissolution.
I.B.G. : Indice Biologique Global, noté sur 20, il permet d'apprécier la qualité d'un cours d'eau.
Karst : sous-sol calcaire riche en circulation souterraine.
Karstique : propre au karst.
Mésophile : conditions moyennes dans un gradient sécheresse - humidité.
Mésotherme : conditions moyennes vis à vis de la température.
Plantiaire : de la plaine.
Saxicole : se dit d'une végétation se développant sur des rochers.
Thermophile : aimant la chaleur.
Xéro- : racine qualifiant la sécheresse.
Xérophile : qualificatif utilisé pour désigner des espèces végétales aimant les milieux sec

DREAL Franche-Comté – Temis, 17E rue Alain Savary, BP 1269, F-25005 Besançon cedex - janvier 2012

Espèces animales, inscrites à l'annexe II de la directive habitats naturels faune flore et à l'annexe I de la directive oiseaux sauvages

Groupe	Nom de l'ordre	Nom de l'espèce
Insectes	Odonates Lépidoptères	Agrion de mercure Damier de la succise Cuivré des marais
Poissons		Chabot Blageon
Amphibiens		Triton crêté
Mammifères	Chiroptères Félidés	Grand rhinolophe Petit rhinolophe Barbastelle d'Europe Vespertillion à oreilles échancrées Vespertillion de Bechstein Grand Murin Lynx
Oiseaux		Alouette lulu Bondrée apivore Faucon pèlerin Grand-duc d'Europe Milan noir Milan royal Pic mar Pic noir Pie-grièche écorcheur

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées sur le site

	Végétaux	Invertébrés	Oiseaux	Autres Vertébrés
Niveau européen	/	3	9	10
Niveau national	1	4	20	15
Niveau régional	13	6*	1*	4*

Les formations de tuf dans la Reculée des Planches-près-Arbois (cliché L. Terraz)

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats naturels faune flore

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
3140	Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes calcaires	
3260	Rivières des étages planitiaire* à montagnard avec végétation de renoncules	
6110	Pelouses calcaires karstiques*	*
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	* sites d'orchidées remarquables
6410	Prés humides oligotrophiques sur sols paratourbeux basiques, collinéens et continentaux du Nord et de l'Est	
6430	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes et mégaphorbiaies à Pétasite hybride	
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf	*
8120	Éboulis calcaires montagnards à subalpins à éléments moyens et gros des Alpes et du Jura	
8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*	
8160	Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	*
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*	
9130	Hêtraies neutrophiles à aspérule	
9150	Hêtraies calcicoles* à céphalantère	
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins avec tilleul et érable	*
91E0	Forêts alluviales résiduelles	*

Faucon pèlerin (cliché F. Cardinaux)

Annexe 3

Carte des travaux proposés dans les différents contrats Natura 2000

Les Raclettes – La Châtelaine.

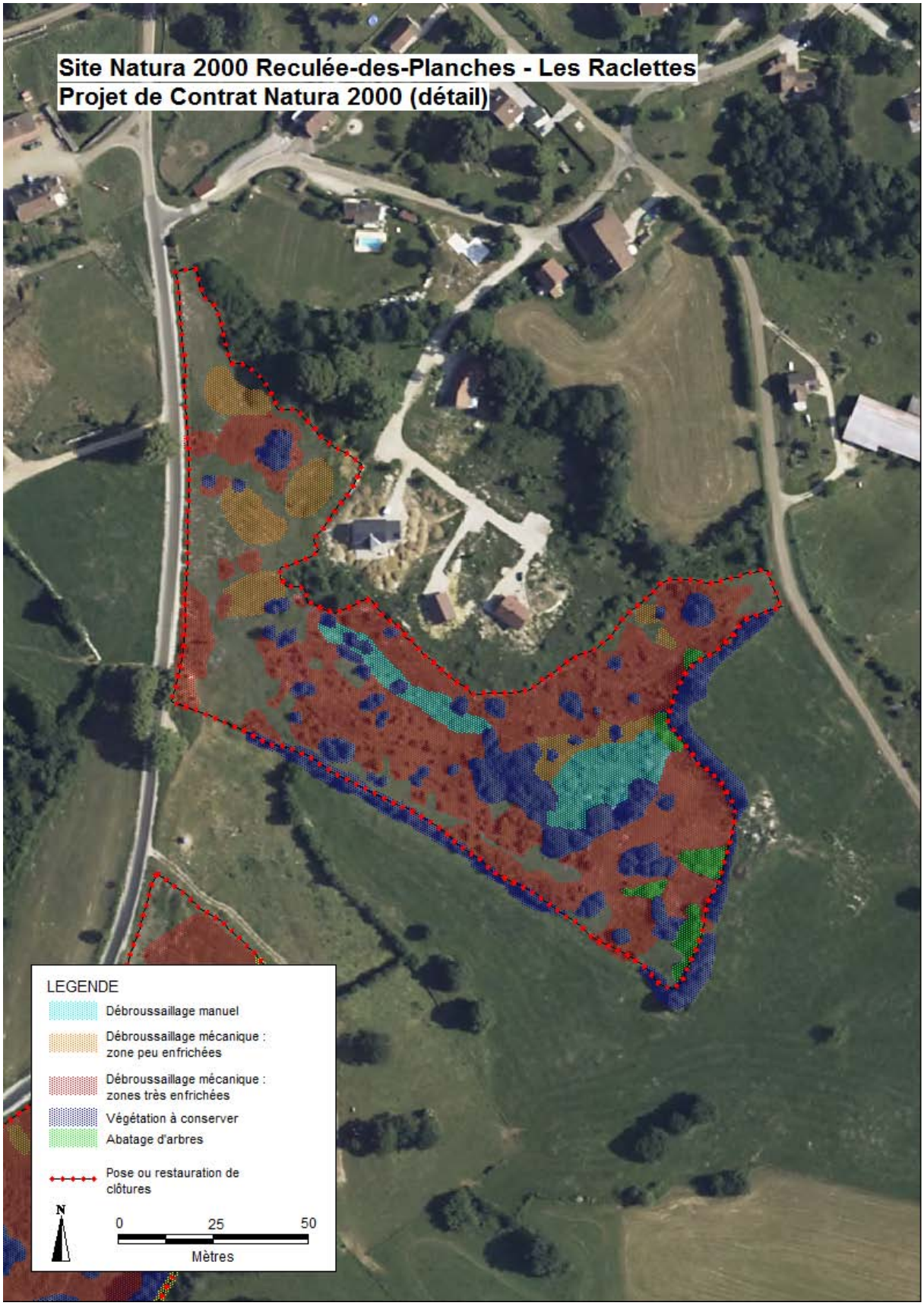
Site Natura 2000 Reculée-des-Planches - Les Raclettes
Projet de Contrat Natura 2000 (détail)
LEGENDE
Débroussaillage manuel
Débroussaillage mécanique : zone peu enfrichées
Débroussaillage mécanique : zones très enfrichées
Végétation à conserver
Abatage d'arbres
Pose ou restauration de clôtures
N
0
25
50
Mètres

Le Pré des Noyers – La Châtelaine. Contrat nini

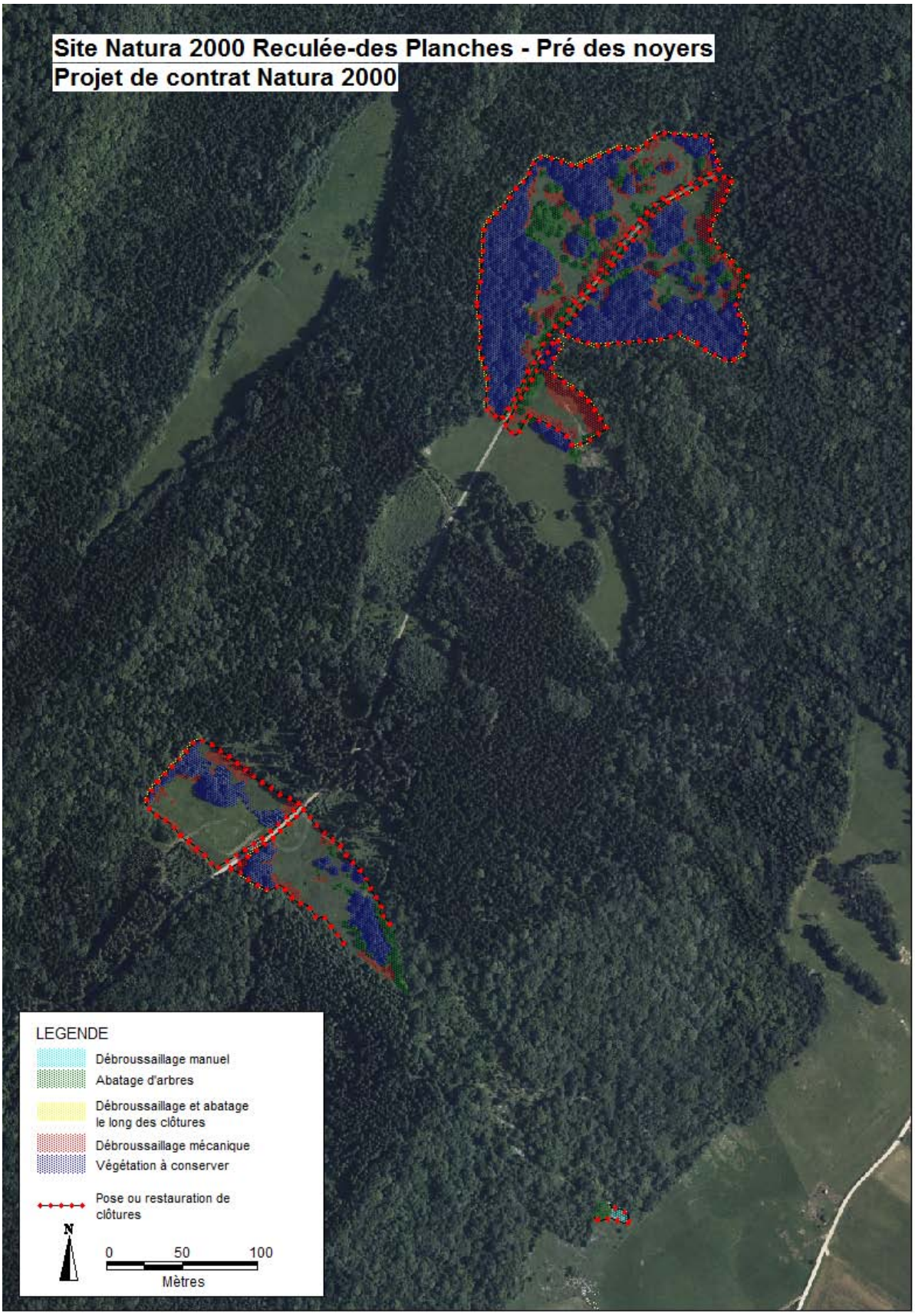

Le Pré des Noyers – La Châtelaine. Contrat forestier

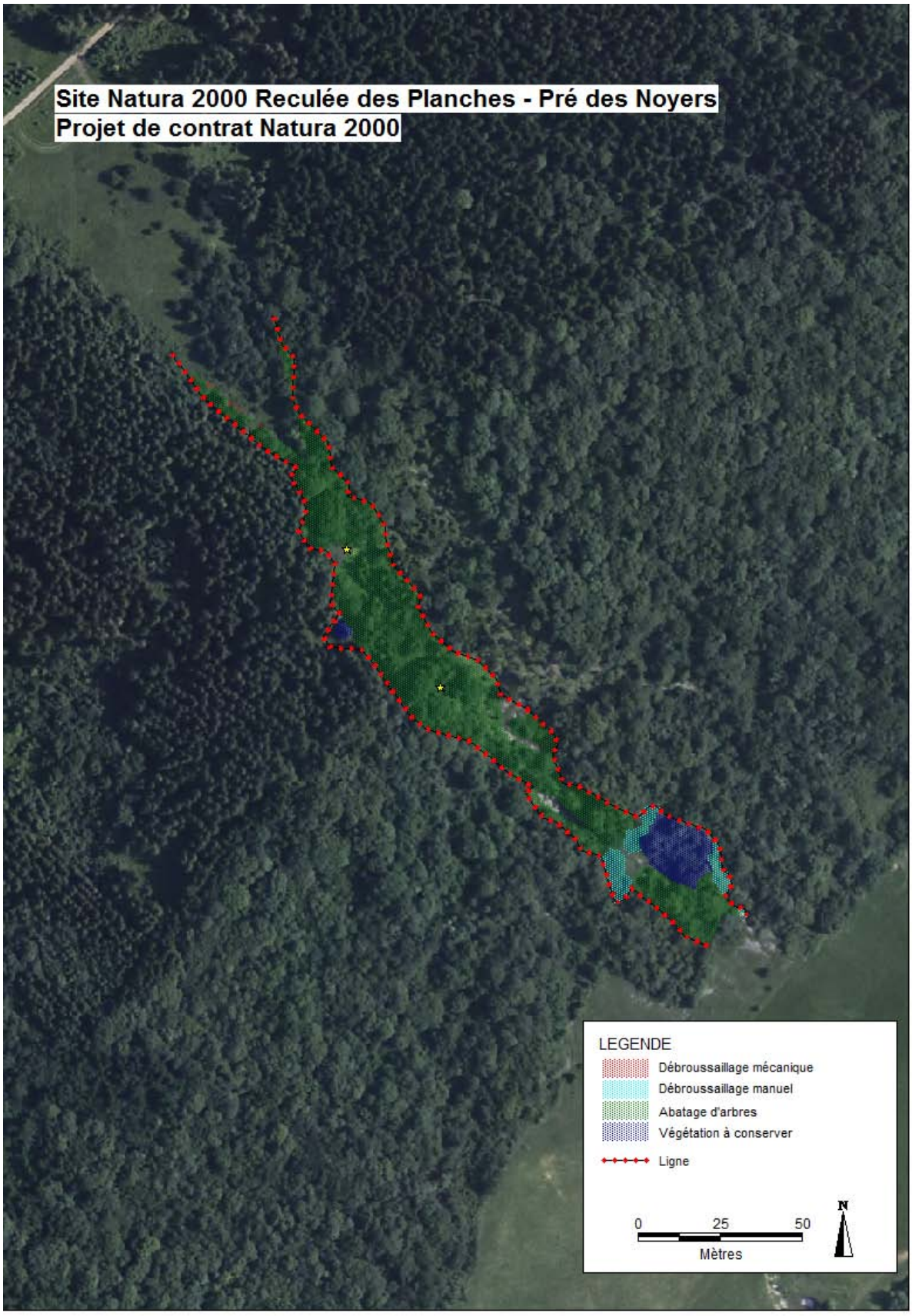

Mesnay : La Fin des Gueux

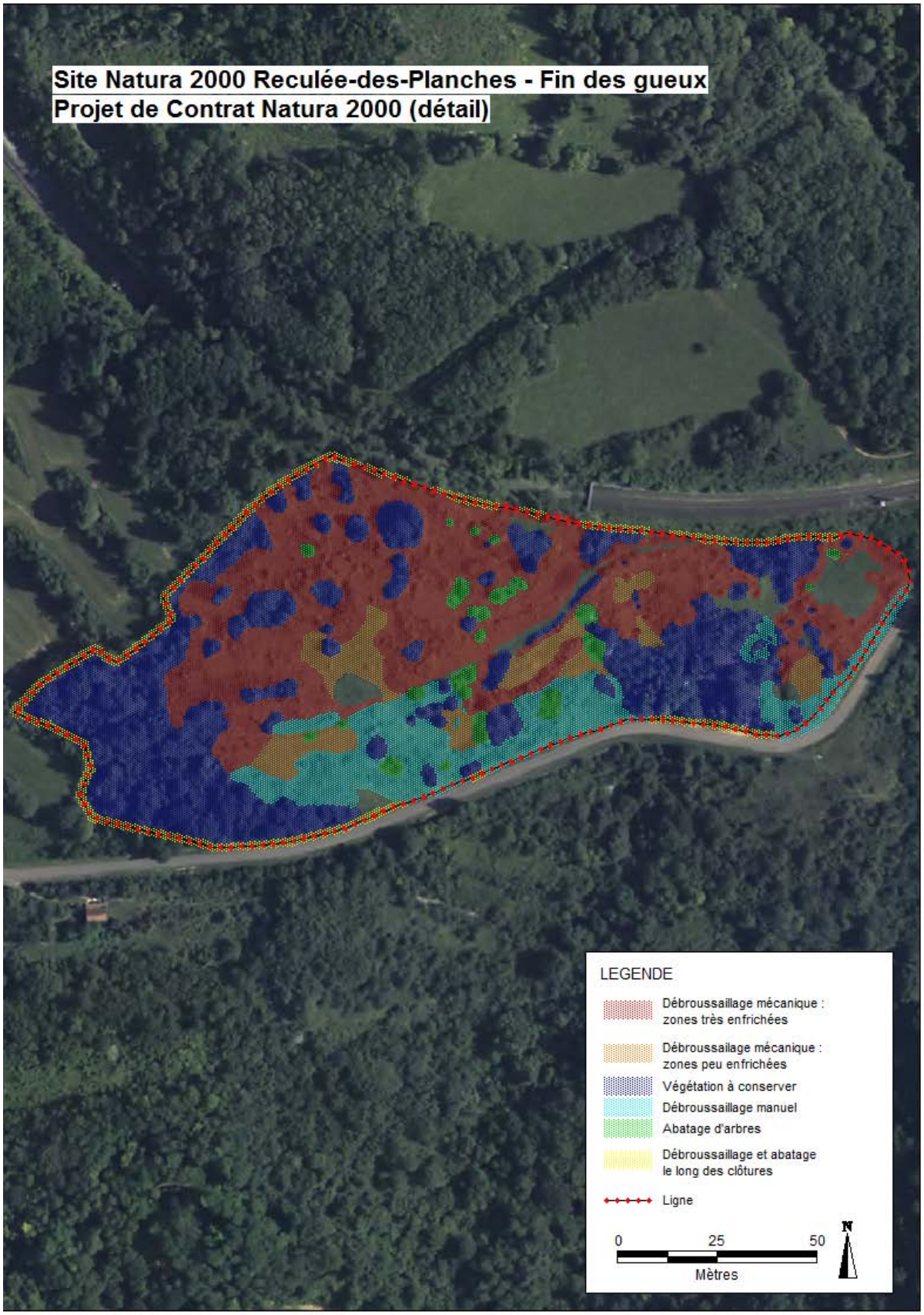

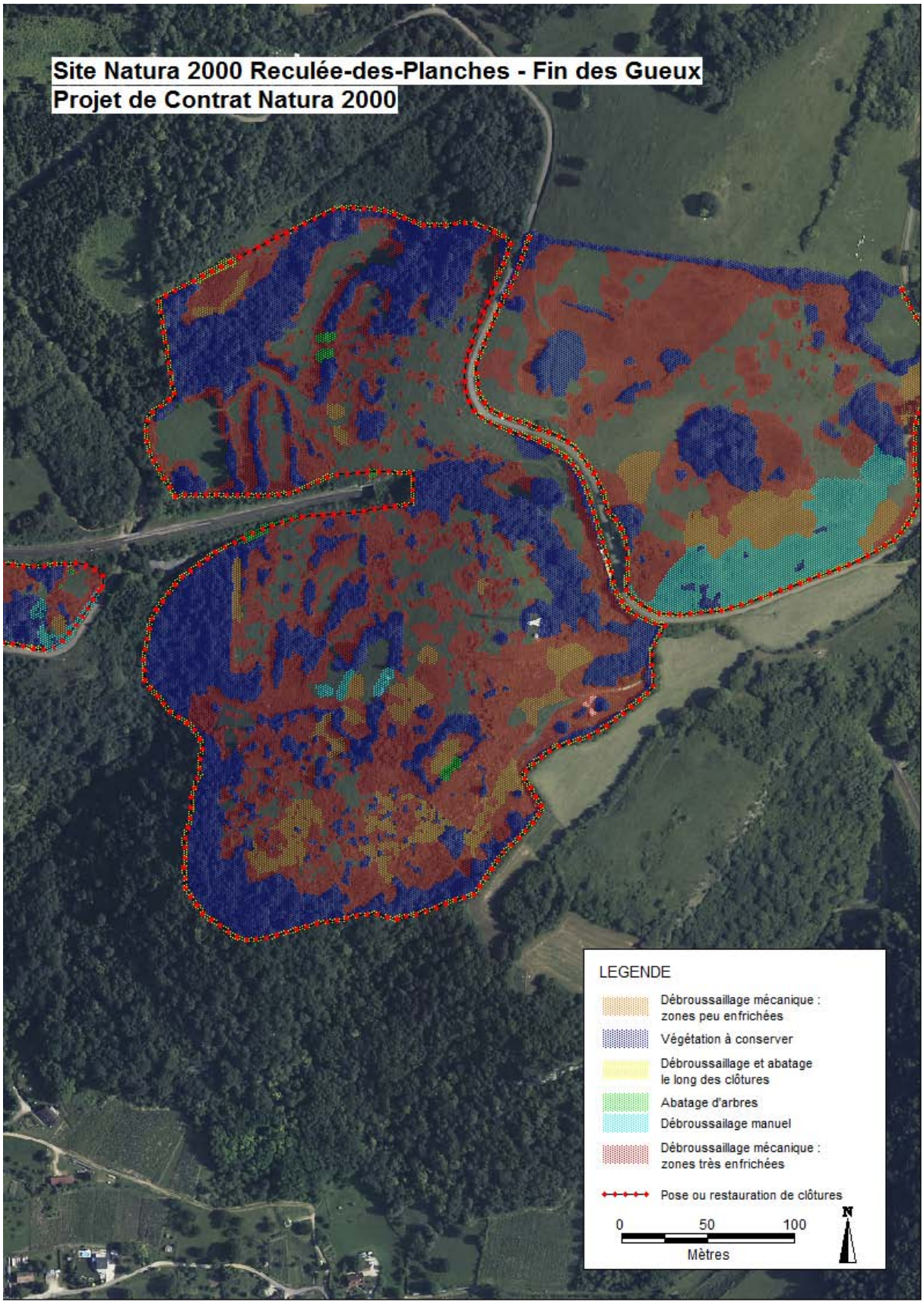
Site Natura 2000 Reculée-des-Planches - Fin des Gueux
Projet de Contrat Natura 2000
LEGENDE
Débroussaillage mécanique : zones peu enfrichées
Végétation à conserver
Débroussaillage et abatage le long des clôtures
Abatage d'arbres
Débroussaillage manuel
Débroussaillage mécanique : zones très enfrichées
Pose ou restauration de clôtures
0
50
100
Mètres
N

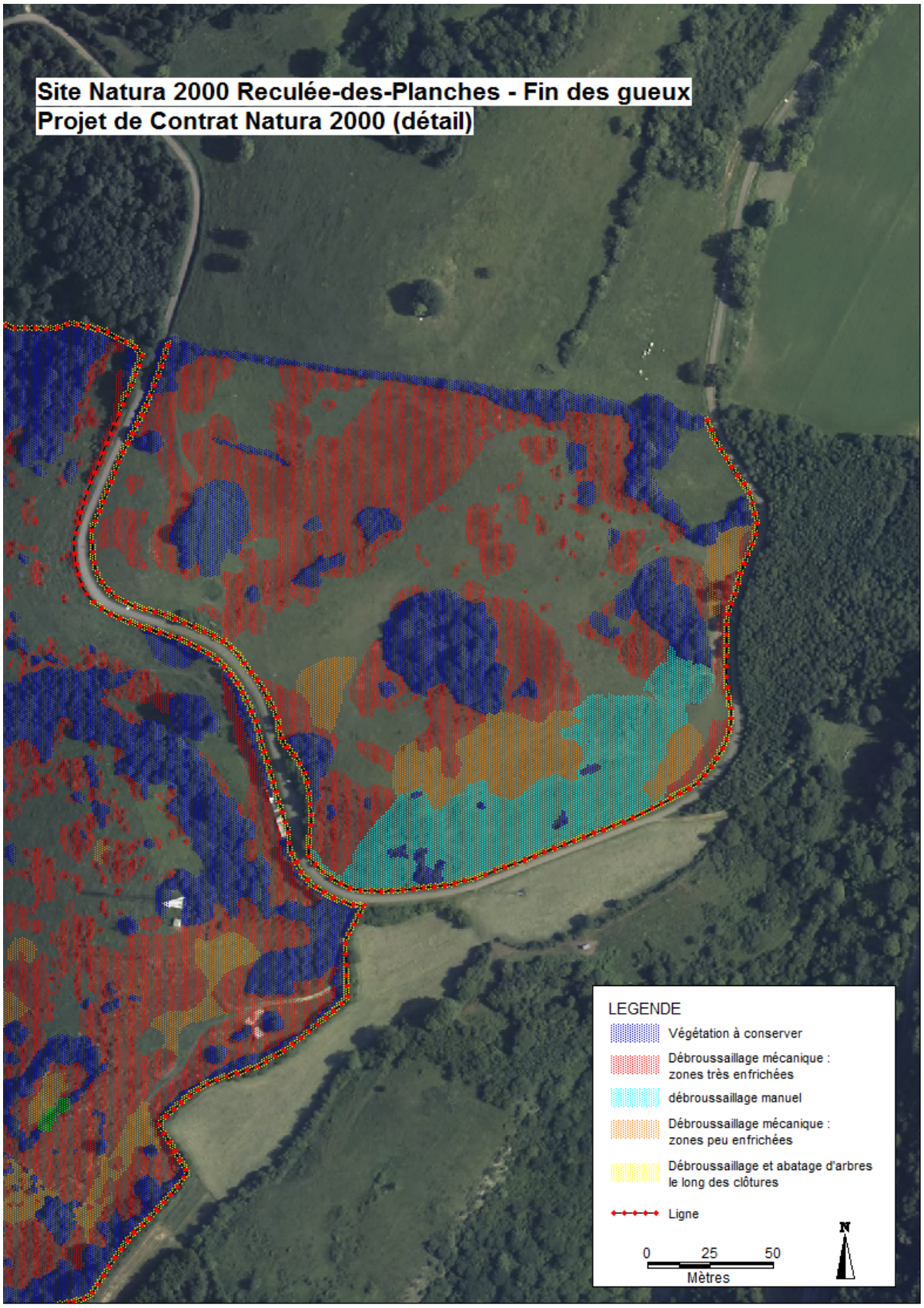
Site Natura 2000 Reculée-des-Planches - Fin des gueux
Projet de Contrat Natura 2000 (détail)
LEGENDE
Végétation à conserver
Débroussaillage mécanique : zones très enfrichées
débroussaillage manuel
Débroussaillage mécanique : zones peu enfrichées
Débroussaillage et abatage d'arbres le long des clôtures
Ligne
0
25
50
Mètres
N